



Association Romande Trisomie 21 - 10 ans en 2010

Association Romande Trisomie 21
Case postale 2 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne • Suisse
Tél. 079 515 22 21 • Internet: www.t21.ch • E-mail: info@t21.ch
BCV Lausanne: C. 0998.53.16



Retrospective d'ART21

De Denges 2009 à Bussigny 2010

Le terme "extraordinaire" vous va si bien!

Extraordinaire : qui n'est pas, selon l'usage, ordinaire ; qui est singulier. On parle souvent de personnes ordinaires par opposition à celles qui vivent avec un handicap mental, comme celles porteuses de trisomie 21 par exemple. Dès lors ces dernières sont-elles tout simplement extraordinaires ?

L'année que vient de vivre l'**Association Romande Trisomie 21** peut, elle aussi, revendiquer ce qualificatif, car elle est la dixième de son existence. Les événements qui l'ont émaillée n'ont, pour la plupart, pas non plus échappé à ce caractère particulier.

A commencer par le **pique-nique**, certes traditionnel, mais dont l'animation laissera des souvenirs inoubliables, avec le clown Vijoli, son équipe et ses jeux, l'accueil savoureux au goût des fleurs locales, le lâcher de ballons... Il nous a réunis le 6 juin à Undervelier dans le Jura. Certains ont poursuivi la fête jusqu'au lendemain, à Réclère où, après une soirée conviviale et une nuit au camping, ils ont profité des curiosités du lieu, à savoir la visite des grottes et du préhisto-parc.

Organisée le 6 novembre par l'antenne neuchâteloise, l'**Assemblée générale d'automne** nous a permis de découvrir le projet ISPIE de notre hôte du jour, la Fondation « Les Perce-neige ». ISPIE signifie intégration socioprofessionnelle individuelle en entreprise et a pour objectif d'intégrer dans l'économie les personnes vivant avec une déficience

intellectuelle et fortement motivées par un tel projet personnel. Il correspond à l'aspiration de bon nombre de nos membres. Cette soirée fut aussi l'occasion pour le comité de présenter PART21-Pôle académique romand pour la trisomie 21. Ce projet, en phase préparatoire, émane cette fois-ci de notre association et a pour but de créer un réseau multidisciplinaire spécifiquement dédié à la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Cette plateforme scientifique se veut également être un partenariat entre personnes en situation, parents et professionnels.

Des Mosses au Machu Picchu, il n'y a qu'un pas que les participants à notre **week-end annuel de neige** ont franchi avec émotion. En effet, la soirée du samedi 16 janvier était consacrée au visionnement du film « Le défi du Pérou », retraçant l'incroyable aventure d'un groupe québécois de personnes porteuses de trisomie 21 et de leurs accompagnants en route pour ce lieu mythique. L'initiateur du projet, Jean-François Martin était des nôtres, avec son fils Karl, l'un des participants, ceci dans le cadre d'une tournée romande où le film a été présenté dans plusieurs institutions grâce à la collaboration d'ART 21. Il nous a expliqué la finalité de ce voyage : prouver à tous que les personnes vivant avec une trisomie 21 n'ont pas de limites particulières, elles ont des capacités qui ne demandent qu'à être exploitées. Place dès lors aussi aux exploits de nos jeunes qui, avec l'aimable et efficace participation de Procap, ont pu pleinement profiter des joies sportives et hivernales.

Le 21 mars, et pour la cinquième année consécutive, ce fut la **Journée Mondiale de la Trisomie 21**. Une occasion pour ART 21 de se tourner vers le monde, en s'associant une fois encore avec Insieme21 et Insieme Zürich. Cette édition, dont le succès fut à la hauteur de l'immense engagement de quelques membres, restera certainement très longtemps gravée dans les mémoires. Celle des trente jeunes, dont huit romands, qui ont pu défiler au Kaufleuten de Zürich pour la collection printemps-été de Jelmoli, avec de vrais top-modèles, miss suisses, personnalités des mondes du sport et du spectacle. Mémoire des parents, dont l'émotion n'avait certainement ce jour-là d'égale que leur légitime fierté. Mémoire du public, sous le charme, émerveillé par cette prestation de haut vol, empreinte de joie et de spontanéité, à l'image du slogan du jour : « La vie

en couleurs ! » Le large et bel écho donné par la presse à cet événement lui garantit l'atteinte de son objectif médiatique en présentant une fois encore une image dynamique de la personne porteuse de trisomie 21. Ce succès, nous le devons à de nombreuses personnalités qui y ont contribué. Elles sont mentionnées sur www.tri21.ch, site national de la Journée Mondiale de la Trisomie 21, sur lequel figurent également tous les posters de notre traditionnelle campagne d'affichage.

Comme toujours, notre rétrospective retrace les événements phares de l'année écoulée et ne peut retranscrire tous les éléments de notre vie associative. **Les rencontres et les échanges**, entre personnes en situation de handicap, parents, frères et soeurs, proches, professionnels, centres de formation, associations constituent la raison d'être d'ART 21. Ils prennent les formes les plus diverses et sont à l'initiative de chacun. La brochure, éditée à l'occasion de nos dix ans, est le témoin de toute cette activité qui participe au rayonnement croissant de notre association.

La **21^e Assemblée générale d'ART 21** marquera ses **10 ans**. Fait extraordinaire, pour une assemblée de printemps, elle n'aura pas lieu à Denges, mais à Ecublens. Malgré les démissions annoncées, gageons que le renouvellement du comité soit comme un nouveau chapitre à découvrir, plein de promesses, d'enthousiasme et de dynamisme.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui contribuent, d'une manière ou d'une autre, à tisser les liens qui constituent l'essence même de notre mission. Merci aux antennes régionales, merci aux organisateurs de nos diverses activités. Mais notre plus grande gratitude s'adresse à tous nos membres dont la trisomie est la raison d'être d'ART 21. En démontrant au quotidien des capacités trop souvent ignorées, ils nous encouragent à persévérer dans notre action dont ils confirment le bien-fondé. Dans ce sens, nous leur disons, et ce n'est pas le défilé du 21 mars qui va nous contredire :

« **Le terme *extraordinaire* vous va si bien !** »